



A l'école, j'y vais à vélo !

Vous aussi, participez au défi

defi-jyvais.fr - contact@defi-jyvais.fr

14
>27
SEPT
2020

Mode d'emploi participant

Afin de réduire l'empreinte carbone de nos déplacements pour limiter le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air, le Défi « A l'école, j'y vais à vélo ! » a pour objectif d'inciter au changement de comportement dans les déplacements en favorisant le vélo comme moyen de transport et promouvoir les mobilités actives.

Comment ça marche ?



Je m'assure que mon établissement participe au défi

Chaque établissement souhaitant participer au défi scolaire doit s'inscrire sur le site internet <https://defi-jyvais.fr> via un référent identifié. Un « code établissement » sera fourni au référent pour pouvoir enregistrer les participations quotidiennes de son établissement.

Si je souhaite inscrire mon établissement, j'en parle à mon établissement pour qu'il définisse un référent. Ce dernier inscrit ensuite l'établissement sur le site internet via « [l'inscription référent](#) » pour donner le code aux participants par la suite.



En quoi consiste ce défi et quel est mon rôle ?

L'objectif de ce défi est de promouvoir les modes de déplacement actifs afin de réduire les déplacements en voiture et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.

Pour pouvoir participer au défi, je contribue à cet objectif et je vais à l'école à pied, à vélo, en roller, à trottinette, etc.



Je préviens mon référent

1- Tous les jours, pendant la période du défi, je préviens mon référent (enseignant par exemple) si je suis venu à l'école à pied, à vélo, en roller, à trottinette, etc.

2- Si je connais le nombre de kilomètres effectués, je peux également en informer mon référent.

POUR PARTICIPER, INSCRIVEZ VOUS SUR [HTTPS://DEFI-JYVAIS.FR](https://defi-jyvais.fr)

